



MODE DE GARDE, ACCOMPAGNEMENT ET ACTIVITÉ

Tout savoir sur la petite enfance
à Saint-Barthélemy-d'Anjou



Saint-
Barthélemy
-d'Anjou



Sommaire

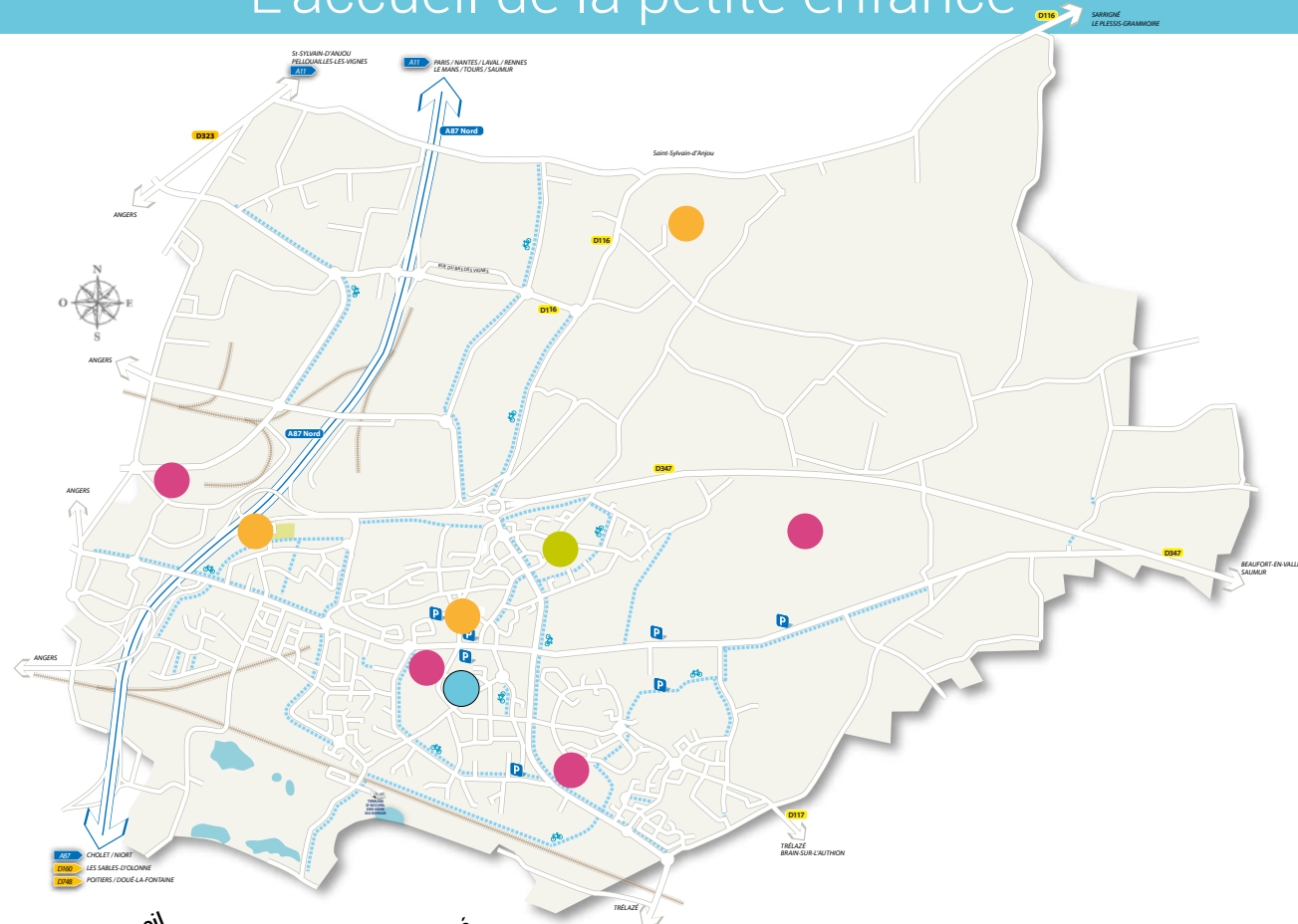
L'accueil de la petite enfance p. 2

S'informer sur les modes de garde p. 4

Les différents modes de garde p. 6

Être accompagné dans la parentalité p. 10

Les activités autour de la petite enfance p. 12



Lieu d'accueil

Âge des enfants

Type d'accueil

Particularité

Les assistantes maternelles		Chez l'assistante maternelle	0 à 18 ans (selon l'agrément de l'assistante maternelle)	Jusqu'à 4 enfants	Possibilité d'accueil occasionnel ou d'urgence
La garde à domicile		Au domicile de la famille	Pas de limite d'âge	Individualisé ou en petit groupe	-
Les Maisons d'Assistants Maternelles		Dans la maison d'assistantes maternelles	0 à 6 ans	6 à 16 enfants	Possibilité d'accueil occasionnel ou d'urgence
La crèche parentale		Dans la crèche parentale	À partir de 10 semaines jusqu'à 4 ans	Jusqu'à 18 enfants	Possibilité d'accueil occasionnel ou d'urgence
Le multi-accueil	crèche	Au multi-accueil	À partir de 10 semaines jusqu'à 4 ans	Jusqu'à 6 enfants	-
	halte-garderie	Au multi-accueil	3 mois à 4 ans	Jusqu'à 12 enfants	Possibilité d'accueil occasionnel ou d'urgence
La micro-crèche		A la micro-crèche	À partir de 10 semaines jusqu'à 4 ans	10 à 12 enfants	Possibilité d'accueil occasionnel ou d'urgence

Le **Relais Petite Enfance** vous accueille pour toutes les questions liées à la petite enfance

Les aires de jeux sur la commune

S'informer sur les modes de garde

LE RPE

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE est un lieu d'écoute, d'information, d'échange, d'orientation et de conseil. Il s'adresse à toutes les personnes concernées par l'accueil du jeune enfant : futurs parents, parents et professionnels de la petite enfance.

Pour les parents

Il informe sur **les différents modes d'accueil** de jeunes enfants sur la commune, adaptés aux besoins de l'enfant et de la famille. Il conseille en cas de recherche spécifique (enfant handicapé, horaires atypiques...).

Il **informe sur les droits et devoirs en tant qu'employeur**, les démarches administratives (CAF, Pajemploi, CPAM, formation continue pour les salarié(e)s...) et les prestations auxquelles il est possible de prétendre auprès de la CAF/MSA, déduction d'impôts... Il accompagne également à la contractualisation. C'est un **lieu d'écoute, de soutien et d'accompagnement autour de la parentalité** et des préoccupations concernant l'accueil de l'enfant (période d'adaptation, sommeil, alimentation, développement de l'enfant,...), et le bien-être de chacun.

Pour les assistantes maternelles / futur(e)s professionnel(le)s / employé(e)s garde à domicile

Le RPE informe sur le droit du travail, le statut, les droits et devoirs en tant que salarié(e), la procédure d'agrément, les différentes aides...

Il **contribue à la professionnalisation** des assistantes maternelles et gardes à domicile.

Lors des Matinées Créatives, il offre un **cadre d'échanges, de partage sur les pratiques professionnelles autour de l'éveil et du bien-être de l'enfant**. Pour les enfants, c'est un lieu d'éveil et de socialisation (activités et espaces de jeux adaptés, intervenants extérieurs...).

Pour tous

Le RPE organise des soirées-débats/conférences afin d'échanger sur la parentalité et tous les sujets concernant le développement de l'enfant et le bien-être des professionnel(le)s.

Tout au long de l'année, il propose des temps forts auxquels chacun peut participer : carnaval, spectacles, pique-nique fête de la musique, spectacle organisé par les assistant(e)s maternel(e)s...

info

En savoir plus

Marina Jaunet-Boëffard, Responsable RPE
Maison de l'Enfance
16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex
02 41 93 80 65
rpe@ville-stbarth.fr

Permanences

Sur RDV : du lundi au vendredi et le mardi jusqu'à 19h
Sans RDV : lundi de 9h à 12h30

Matinées Créatives

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 11h

LA PMI

LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

La PMI est un service du Conseil Départemental en charge du suivi de la santé et du développement de l'enfant, au sein de sa famille et de ses différents lieux d'accueil.

Dès la grossesse et tout au long de l'enfance, la sage-femme, le médecin de PMI, l'infirmière, les puériculteurs du Département conseillent et accompagnent les parents.

Ils reçoivent à l'antenne PMI de Saint-Barthélemy-d'Anjou en consultation et sur des temps de permanences, ou se déplacent à domicile.

La PMI est également chargée de l'agrément et de l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s agréées.

Les parents et assistant(e)s maternel(le)s peuvent solliciter les puériculteurs/rices en cas de questionnement sur l'accueil de l'enfant : jeux d'éveil, sommeil, alimentation, santé, bien-être et sécurité.

Les professionnel(le)s de la PMI travaillent en partenariat avec les structures de la petite enfance : relais petite enfance, crèche collective, crèche familiale, multi-accueil, accueil périscolaire et école. Ils assurent aussi les bilans de santé en école maternelle entre les 3 et 4 ans de l'enfant.

info

En savoir plus

Maison Départementale des Solidarités
Angers Est
2, place de l'Europe
49 000 Angers
pmi.angers@maine-et-loire.fr
02 41 27 55 00
51 place Jean XXIII

Permanences

Permanences des puériculteurs/trices de PMI tous les vendredis matins de 9h à 12h.
Consultations du médecin de PMI le 4^e lundi du mois de 9h à 12h.

Les différents modes de garde

L'ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

L'assistant(e) maternel(le) **accompagne l'enfant en veillant à son bien-être et à son épanouissement physique et psychologique**. Il/elle adapte les activités aux besoins de l'enfant. Celui-ci est accueilli toute la journée ou seulement sur les temps périscolaires.

L'assistant(e) maternel(le) doit obligatoirement avoir reçu un agrément, certification officielle délivrée par le Conseil Départemental. Cette certification atteste de l'identité, de la santé du candidat et de la capacité du logement. De plus, c'est cet organisme qui fixe le nombre d'enfants qu'il peut accueillir simultanément.

Les parents deviennent alors employeurs et peuvent prétendre à des prestations financières. **Ils peuvent solliciter le RPE pour les accompagner à la contractualisation (lire en page 4).**

> À DOMICILE

L'assistant(e) maternel(le) accueille les enfants chez lui/elle dans sa maison ou son appartement, lieu adapté à sa pratique professionnelle.

info

En savoir plus

Marina Jaunet-Boëffard
Responsable RPE
Maison de l'Enfance
16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Cedex
02 41 93 80 65
rpe@ville-stbarth.fr

Où

Au domicile de l'assistant(e) maternel(le)

Âge des enfants

De 0 à 18 ans

Type d'accueil

Accueil individualisé ou en petit groupe

> EN MAISON D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

La Maison d'Assistant(e) Maternel(le) - MAM permet à 2, 3 ou 4 assistant(e)s maternel(le)s au plus d'accueillir chacun(e) un maximum de quatre enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants.

info

En savoir plus

Marina Jaunet-Boëffard
Responsable RPE
Maison de l'Enfance
16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex
02 41 93 80 65
rpe@ville-stbarth.fr

Où

Plusieurs MAM existent actuellement à Saint-Barthélemy-d'Anjou

Âge des enfants

De 0 à 6 ans

Type d'accueil

En petit groupe dans la MAM

LA GARDE À DOMICILE

Qu'il s'agisse d'une garde régulière sur l'année ou ponctuelle, de plusieurs jours ou de quelques heures, la garde à domicile permet de respecter les horaires de l'enfant et ceux des parents. Faire garder l'enfant dans son environnement familial, le savoir à la maison quand il est malade... C'est l'assurance d'une organisation compatible avec les aléas de la vie professionnelle ou personnelle.

Généralement plus cher pour un enfant unique, ce mode de garde peut se révéler le plus avantageux financièrement dès qu'il y a deux enfants à garder. Il est possible d'effectuer la garde partagée avec les enfants d'une autre famille, en alternant simplement les domiciles et en mutualisant les frais. Les parents bénéficient de prestations de la CAF et de déductions fiscales.

> L'EMPLOI DIRECT

L'employé(e) garde à domicile est une personne qui est directement recruté(e) par le parent/particulier employeur et qui travaille à son domicile. Il/elle signe un contrat de travail avec le particulier employeur chez qui il/elle va travailler. Le RPE peut transmettre une liste de gardes à domicile et accompagner à la contractualisation.

info

En savoir plus

Marina Jaunet-Boëffard
Responsable RPE
Maison de l'Enfance
16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Cedex
02 41 93 80 65
rpe@ville-stbarth.fr

Où

Au domicile du ou des parents

Âge des enfants

Sans limite d'âge

Type d'accueil

Accueil individualisé

> L'EMPLOI VIA UN PRESTATAIRE : L'ADMR - AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

Le salarié signe un contrat avec la structure qui l'a embauché. La personne chez qui le ou la salarié(e) va travailler est un client de cette structure.

info

En savoir plus

Fédération des Associations ADMR du 49
Rue de la Gibaudière
BP 20139
49183 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
secretariat.accueil@fed49.admr.org
02 41 33 48 00

Où

Au domicile du ou des parents

Âge des enfants

Sans limite d'âge

Type d'accueil

Accueil individualisé

Les différents modes de garde

LE MULTI-ACCUEIL L'ÎLOT CÂLIN

Le multi-accueil est une structure municipale de 18 places. 5 professionnelles de la petite-enfance accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

2 modes de garde sont proposés

- La crèche : accueil régulier pour un maximum de 30h de garde / semaine qui s'adresse **aux parents qui travaillent ou sont en formation** (6 places)
- La halte-garderie : accueil occasionnel pour quelques heures, 1/2 journée ou 1 journée afin de souffler, rechercher un emploi... Il permet à l'enfant de se **séparer progressivement de son parent**, tout en découvrant des jeux, des livres, des espaces de motricité... (12 places)

info

En savoir plus

Maison de l'Enfance
16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Cedex
Tél : 02 41 93 21 45

Où

Au multi-accueil

Âge des enfants

De 10 semaines à 4 ans

Type d'accueil

En groupe occasionnel ou régulier

Horaires crèche

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de
8h à 18h. Mercredi, de 8h30 à 12h

Horaires halte-garderie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Mercredi, de 8h30 à 12h

LA CRÈCHE PARENTALE ASSOCIATIVE « PIGEON VOLE »

Une crèche parentale est une structure associative qui accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Cet établissement peut accueillir 18 enfants. à Pigeon Vole, les acteurs du projet éducatif sont l'ensemble des **parents et des professionnels qui agissent ensemble pour l'accueil du jeune enfant**. Les parents qui en sont les membres, en sont également les gestionnaires. Ils sont donc très impliqués dans la vie de la crèche et s'engagent à être présents **4h par semaine** pour un temps de permanence et à assister à **une réunion par mois**.

info

En savoir plus

Nathalie Houdebine ou Fabrice Gauthier
4 rue Paul Verlaine
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex
02 41 93 37 46
pigeon.vole@bbox.fr

Où

Dans la crèche

Âge des enfants

De 10 semaines à 4 ans

Type d'accueil

En petit groupe dans la crèche

Horaires halte-garderie

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

LES MICRO-CRÈCHES

Les micro-crèches proposent un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel pour les enfants de 10 semaines à 4 ans. La dimension familiale des micro-crèches offre un cadre chaleureux et sécurisant, permettant ainsi aux enfants d'apprendre les règles de la vie en collectivité.

LA MICRO-CRÈCHE LA COCCINELLE

info

En savoir plus

2 rue de la Morellerie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 32 51 77
crechelacoccinelle@me.com
www.creche-angers.com

Horaires

Du lundi au vendredi, de 7h30 à
18h30

Où

A la micro-crèche

Âge des enfants

De 10 semaines à 4 ans

Type d'accueil

10 places d'accueil

LA MICRO-CRÈCHE KAZ ET LULU

info

En savoir plus

9 rue de la Reux
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
06 27 01 12 55 (permanences téléphoniques les
lundis et mardis).

Horaires

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
Fermeture entre Noël et le nouvel an et les deux
premières semaines d'août.

Où

A la micro-crèche

Âge des enfants

De 10 semaines à 4 ans

Type d'accueil

12 places d'accueil à temps complet ou partiel.
Accueil d'urgence selon les places disponibles

LA MICRO-CRÈCHE MARIE POPPINS

info

En savoir plus

18 rue Pierre de Coubertin
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
06 32 78 24 28

Horaires

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

Où

A la micro-crèche

Âge des enfants

De 10 semaines à 4 ans

Type d'accueil

10 places d'accueil

Être accompagné dans la parentalité

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

La CAF propose un **accompagnement social et des aides financières à la famille**, notamment pour la petite enfance et les modes de garde.

Elle apporte une réponse au regard de la situation exposée. La recherche de droits potentiels est systématiquement activée lors de l'accueil individualisé sur rendez-vous.

Gestion du dossier allocataire sur www.caf.fr pour consulter son dossier, signaler un changement, télécharger un formulaire, imprimer une attestation de paiement ou de quotient familial, réaliser la demande de RSA ou de Prime d'activité, faire une demande de logement, contacter la CAF par courriel.

info

Permanences

Sur rendez-vous au 02 41 22 38 38
au Village Pierre Rabhi du mardi au
vendredi.
Village Pierre Rabhi
Place des Droits de l'Homme et du
Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Sur caf.fr

Gestion du dossier allocataire sur
www.caf.fr pour consulter mon
dossier, signaler un changement...

LA MDS

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

La MDS est un service du Département. Les professionnel(le)s de la MDS accueillent, informent, orientent et conseillent toutes les personnes qui souhaitent **bénéficier d'un accompagnement social** : accès au droit, au logement, accompagnement à la gestion budgétaire, à l'insertion professionnelle. Il est également possible de solliciter les professionnel(le)s de la MDS pour **échanger en cas de difficultés éducatives**.

La MDS est également la porte d'entrée vers les professionnel(le)s de la PMI (Protection Maternelle et Infantile). Lire en p.5.

info

En savoir plus

Maison Départementale des Solidarités
aio.angersest@maine-et-loire.fr
02 41 27 55 00

Permanences

Local : 51 place Jean XXIII
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
Lundi et vendredi de 9h à 12h30

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS - PARENTS

TOBOGGAN

Toboggan accueille les enfants de 0 à 4 ans accompagnés de leurs parents et les futurs parents. C'est un **espace où parents et enfants partagent un moment de détente, de jeux et d'échanges**. La présence des accueillantes facilite la rencontre entre les parents et leur permet de partager leurs expériences, leurs questions, leurs difficultés autour de la parentalité.

info

En savoir plus

laep.toboggan-pdl@vyv3.fr

Permanences

Local : Maison de l'Enfance
16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Cedex
Jeudi de 14h à 18h
Sans préinscription
Gratuit et anonyme

PARENTALITÉ-FAMILLE DU VILLAGE PIERRE RABHI

Le Village Pierre Rabhi anime le secteur parentalité et famille à destination de tous les parents et toutes les familles de la commune. Les valeurs portées sont celles de **l'engagement, du partage, du soutien, de la prévention et de la construction du lien social**, pour ne pas rester isolé avec ses difficultés.

Ainsi, **différents types d'actions** sont proposées tout au long de l'année : des animations à vivre en famille, des sorties collectives, des ateliers spécifiques (parents-bébés, parents-ados...) des espaces d'échanges et de paroles, des temps de répit parental, de l'accompagnement à la scolarité, des actions de médiation culturelle...

Cette programmation est construite en fonction des besoins des parents. Ils sont donc invités à donner leurs idées et à construire des projets avec le Village Pierre Rabhi, grâce au collectif de parents ouvert à tous.

info

En savoir plus

Élodie Oger
Rfrente parentalité - famille
Village Pierre Rabhi
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 96 12 60
parentalite@ville-stbarth.fr

Fb : village Pierre Rabhi Saint-Barthélemy-d'Anjou
Insta : [villagepierrerabhistbarth49](https://www.instagram.com/villagepierrerabhistbarth49)

« Espace familles »

Les mercredis après-midi, certains samedis et pendant les vacances scolaires.

Les activités autour de la petite enfance

LA MÉDIATHÈQUE DE LA RANLOUE

La médiathèque **soutient l'accès aux livres et à la culture en général** à travers ses collections de livres, CD et DVD. Elle développe un programme d'animation autour de ses collections et acquiert des nouveautés de manière régulière.

Elle accueille toute l'année des structures petite enfance et propose une programmation régulière d'animations pour tous les enfants ainsi qu'un fonds d'albums et CD pour les petits, tout comme les assistantes maternelles et le RPE (1 jeudi par mois).

info

En savoir plus

Médiathèque de la Ranloue
Mail George Sand
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 93 35 30
mediatheque@ville-stbarth.fr
Catalogue en ligne :
<https://stbarthelemy.bibli.fr>
Fb : @mediathequedelaranlouestbarth

Horaires

mardi : 15h-18h30
mercredi : 10h-12h et 14h-18h30
vendredi : 15h-18h30
samedi : 14h-17h30

Abonnements

Gratuité de l'abonnement à la médiathèque jusqu'à 18 ans quel que soit le lieu de résidence.
Animations gratuites pour tous sur réservation.

THÉÂTRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Le Théâtre de l'Hôtel de Ville propose une saison culturelle riche et variée de spectacles pour tout public. Durant toute la saison des spectacles adaptés à tous les âges sont programmés.

« **Zone de Turbulence** », festival destiné au jeune public, a lieu tous les deux ans, au mois de novembre.

Par ailleurs, autour des spectacles, des actions culturelles, co-construites avec les partenaires de la petite enfance, sont proposés au différents publics, des crèches au RPE en passant par les publics scolaires, afin d'aiguiser le regard, la sensibilité, l'esprit critique...

info

Théâtre de l'Hôtel de Ville

1 rue Jean Gilles - CS 40009
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Cedex
02 41 96 14 90
www.thv.fr - billetterie@thv.fr
Fb : @thv.stbarthelemydanjou

LE CENTRE AQUATIQUE LA BALEINE BLEUE

Le centre aquatique est ouvert toute l'année. Il propose notamment des activités pour les futures mamans et les jeunes enfants.

L'activité aquamaternité permet de (re)découvrir son corps de femme enceinte grâce à des exercices d'aquagym doux, de respiration, d'étirements et de relaxation. L'activité est encadrée par du personnel spécialisé. Des **jouets** sont à disposition lors des ouvertures à la baignade. par ailleurs La baleine bleue dispose d'une **pataugeoire et d'un bassin ludique**. Enfin, pendant les petites vacances scolaires, le bassin ludique est aménagé pour les enfants. Les assistantes maternelles et le RPE y participent 1 lundi par mois.

info

Permanences

Centre aquatique La baleine bleue
Rue François Mauriac
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 93 81 22
contact@labaleinebleue.fr
www.labaleinebleue.fr
Fb : @piscinestbarth49

Aquamaternité

Vendredi de 9h45 à 10h30 - sans réservation

Jardin aquatique

Samedi de 9h à 10h30, pour les enfants de 6 mois à 5 ans.

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS

Situé à proximité des bois de la Venaiserie, du parc de Pignerolle, du complexe sportif de la Venaiserie, **l'accueil de loisirs Planète Enfants** accueille les enfants dès 2 ans pour des activités variées, **toute l'année les mercredis, et tous les jours** du lundi au vendredi **pendant les vacances scolaires**. Les animateurs proposent de nombreuses activités adaptées à l'âge des enfants : jeux extérieurs, jardin pédagogique, atelier cuisine, poulailler, ludo-bibliothèque dédiée aux activités calmes de la journée, atelier informatique...

Par ailleurs, la municipalité propose également des **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**, une fois par semaine, dans chacune des écoles de la commune, de 13h30 à 16h; pour tous les enfants, dès la petite section jusqu'au CM2. Là encore, au programme, des activités variées et adaptées à l'âge des enfants.

info

En savoir plus

Hôtel de Ville
1 rue Jean Gilles - CS 40009
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou
Cedex
02 41 96 12 80

Planète Enfants

Rue Paul Verlaine
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 93 37 37

Les activités autour de la petite enfance

L'ASSOCIATION JUMEAUX ET PLUS

Cette association gérée par des bénévoles a pour vocation **l'entraide morale et matérielle pour les parents de multiples** : accueil téléphonique, temps d'échanges, permanences, bibliothèque sur les multiples, mise à disposition de matériel, réductions dans des magasins partenaires, braderies et bourses aux jouets. Autour d'un café, les familles ou futures familles de multiples ont la possibilité d'échanger des astuces, conseils, questions... Information et défense des intérêts des parents de multiples auprès des instances et pouvoirs publics.

info

En savoir plus
Jumeaux et plus
local : 39 rue du 8 mai
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
jumeauxetplus49@gmail.com
Tél : 02 41 93 06 30

Permanences
Mensuelles, sur RDV

ÉCOLE DES ARTS DU CIRQUE LA CARRIÈRE

L'association propose des cours et stages pour que **l'enfant partage des moments privilégiés avec son parent et apprenne à être avec les autres**. Il découvrira des disciplines originales, à la fois sportives et artistiques : aériens, acrobatie, équilibre sur objet, jonglage et jeux d'expression et de créativité.

info

En savoir plus
École des Arts du Cirque La Carrière
61-63 Rue de la Papeterie
49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou
02 41 32 31 57
accueil@artsducirque-lacarriere.fr

Horaires
Mercredi, de 18h15 à 19h15
Jeudi, de 17h45 à 18h45
Samedi, de 9h45 à 10h45

Âge des enfants
De 3 à 5 ans et plus

ST-BARTH' ATHLÉ

L'association St'Barth' Athlé propose des séances de pilates accessibles aux femmes enceintes, ainsi que de la marche nordique accessibles aux femmes enceintes et bébés portés.

info

En savoir plus
Marion Herault : 06 01 30 86 61 - asba.49124@gmail.com

PARCS ET ACTIVITÉS DE PLEIN AIR

La commune de Saint-Barthélemy-d'Anjou accueille plusieurs parcs et jardins, idéaux pour les balades et activités de plein air avec les enfants.

Le parc de l'Europe, véritable poumon vert de la commune, a été réaménagé en 2022. C'est un lieu propice à la détente comme le démontre la présence d'une aire de jeux pour enfants, de bancs et de tables de pique-nique. Son espace naturel préservé accueille une faune diversifiée en pleine ville.

Les jardins de la Ranloue, un espace aux multiples facettes : labyrinthe, verger, jardin en cueillette libre, roseraie. Les jardins de la Ranloue entourent la Médiathèque.

Le parc de la Jaudette et son étang, sont un lieu de détente et de balade pour tous. Vous pouvez venir vous y promener en famille, pêcher et les enfants peuvent s'amuser à l'aire de jeux.

Le parc de Pignerolle, un parc de près de 80 hectares dans lequel il est possible de se balader et admirer les jardins, le château, les bunkers... C'est un lieu propice à passer un bon moment avec les enfants avec une aire de jeux, un parcours d'orientation et des tables de pique-nique...

Et aussi : les bois de la Venaiserie, le parc de Chauffour...

Des moutons et chèvres : la commune accueille un cheptel de moutons et chèvres depuis la mise en place de l'éco-pâturage en 2018. Il est possible de venir à la rencontre des animaux qui ne demandent qu'à faire votre connaissance. Les enfants seront ravis.

Le Jard'in ZUR : une création du Groupe ZUR, un jardin poétique créé sur un ancien terroir d'ardoise. Visites, pique-nique, ateliers, jardinage... Les vendredis de 10h à 17h

info

Les aires de jeux
La Reux - rue de la Reux
Le Parc de l'Europe - route d'Angers
Le Parc de la Jaudette - rue du Pressoir
Le Parc de Pignerolle - route de Beaufort



Maison de l'enfance

16 rue Germaine Hartuis
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex

Votre contact

rpe@ville-stbarth.fr
02 41 93 80 65

Permanences

Sur RDV : du lundi au vendredi et le mardi jusqu'à 19h
Sans RDV : lundi de 9h à 12h30

Service Éducation-Enfance-Sports

1 rue Jean Gilles
49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex

Votre contact

guichet-unique@ville-stbarth.fr
02 41 96 12 80

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
Mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 19h
(fermeture à 17h00 pendant les vacances scolaires).